



Schweizerische Trachtenvereinigung  
Fédération nationale des costumes suisses  
Federazione svizzera dei costumi  
Federatiun svizra da costumes

# Conditions générales (CG) pour les cours

---

## 1. Inscription & désinscription

---

Après réception de l'inscription, la personne annoncée recevra une confirmation. Les inscriptions seront traitées dans l'ordre de réception.

Les participant/es recevront 3 semaines au plus tard avant le début du cours une confirmation de participation ou seront informés d'une éventuelle annulation ou report du cours. Si le nombre maximum de participants à un cours est atteint, les personnes en trop seront averties.

Les annulations doivent être communiquées à temps à la Fédération nationale des costumes suisses. Les désistements avant la fin du délai d'inscription n'ont pas de conséquences financières.

Conditions d'annulation frais de cours:

2 - 3 semaines avant le début: 50 %.

1 - 14 jours avant le début: 100 %.

En cas d'annulation de nuitées ou de repas, les règles de l'hébergement ou du restaurant concerné s'appliquent.

Pour les inscriptions après la date limite, une taxe de Fr. 20.- peut être perçue (frais supplémentaires).

En cas d'absence non excusée, les frais de cours et les éventuels frais supplémentaires seront facturés. Les participant/es de substitution sont acceptés.

Si une manifestation ne peut avoir lieu en cas de force majeure (y compris accident, maladie de la direction du cours), aucune responsabilité ne peut être invoquée à l'encontre de la FNCS. Dans de tels cas, une information immédiate suivra ainsi que le remboursement des frais de cours versés. Il n'y a pas de droit au remboursement des frais de cours si un participant interrompt le cours de son propre chef.

## 2. Nombre de participant/es

---

Le nombre de participant/es par cours peut être limité. Afin que le cours puisse avoir lieu, le nombre minimum défini de participant/es doit être atteint.

### **3. Attestation de cours**

---

Sur demande, les participant/es peuvent demander une attestation de cours à la direction du jour à la fin du cours, à condition qu'ils aient suivi au moins 80% de toutes les leçons du cours (ou selon l'annonce du cours).

### **4. Conditions de paiement**

---

Les frais de cours doivent être payés avant le début du cours. Les frais d'hébergement et de restauration sont en sus.

### **5. Modifications**

---

Les frais de cours, le contenu des cours, les dates et lieux de déroulement sont susceptibles d'être modifiés.

### **6. Responsabilité**

---

L'assurance est l'affaire des participants et de la direction du cours.

### **7. Copyright et publication de photos et vidéos**

---

Les informations et les documents des cours et des stages peuvent être réutilisés au sein du groupe à condition de mentionner la source. Les photos et vidéos réalisées pendant le cours restent la propriété (copyright) de la FNCS et peuvent être utilisées librement par cette dernière, dans le cadre des dispositions légales.

### **8. Protection des données**

---

Les données personnelles des participant/es aux cours et des formateurs ne sont enregistrées électroniquement qu'à des fins internes.

17 juin 2022, le Comité-directeur